

Nombre de conseillers :	56
En exercice :	56
Présents	46
Votants par procuration	10
Absents	0
Total des votes	56

9. Autres domaines de compétences

9.1 Autres domaines de compétences des communes et EPCI

L'an deux mille vingt-trois, le six novembre à 19h00, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Pont-Audemer Val de Risle, légalement convoqués en date du trente et un octobre 2023 se sont réunis, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Courel.

TITULAIRES PRESENTS : Mme DE ANDRES, M. FOURNIER, M. BOUCHER, Mme DA SILVA, M. BISSON, Mme ROULAND, Mme GILBERT, M. LEROY, M. BOUET, Mme DEFLUBE, M. BONVOISIN, M. TIHY, M. HANGARD, M. LAMY, M. CALMESNIL, M. BARRE, M. MARIE, Mme CLUZEL, M. DARMOIS, M. CANTELOUP, Mme GAUTIER, M. TIMON, Mme DUTILLOY, Mme ROSA, M. BEAUDOUIN, Mme DUVAL, M. BURET, Mme MONLON, M. LEFRANCOIS, Mme CABOT, M. DUCLOS, M. AUBE, Mme MOUCHEL, M. VALLEE, M. MORDANT, M. ROBILLOT, M. DOUYERE, M. SWERTVAEGER, M. COUREL, M. SENINCK, M. RUVEN, M. PLATEL, M. SIMON, M. LEGRIX, M. BLAS, Mme BOURNISIEU

TITULAIRES EXCUSES : M. GIRARD, M. DUMESNIL, Mme DUONG, Mme LOUVEL, Mme QUESNEY, M. VOLLAIS, M. MAUVIEUX, Mme BOQUET, Mme BINET, M. BAPTIST

SUPPLEANTS PRESENTS : M. RABEL, Mme VANBESIEU, M. LEBOUCHER, Mme DUHAMEL

PROCURATIONS : M. GIRARD à M. SIMON, M. DUMESNIL à M. LEBOUCHER, Mme DUONG à M. LAMY, Mme LOUVEL à M. DARMOIS, Mme QUESNEY à Mme ROSA, M. VOLLAIS à Mme MOUCHEL, M. MAUVIEUX à M. VALLE, Mme BOQUET à M. BOUCHER, Mme BINET à M. DOUYERE, M. BAPTIST à M. COUREL

SECRETAIRE DE SEANCE : M. BISSON

DEL-122_2023 Projets sociaux des Relais Petite Enfance « Clos Normand », « Routot /Quillebeuf » et « 1.2.3. Soleil »

Dans le cadre des éléments contractuels nous liant avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Eure, et plus particulièrement la Convention Territoriale Globale (CTG) et la Convention d'Objectif et de Financement (COF), il convient de réviser les projets de fonctionnement pour la période 2024-2027 des Relais Petite Enfance (RPE) portés par la CCPAVR :

- Le RPE Le Clos Normand,
- Le RPE 1.2.3 Soleil,
- Le RPE Quillebeuf-sur-Seine / Routot

Le travail de formalisation mené par les responsables de structures, en lien avec la CAF, s'inscrit bien entendu dans la volonté de la CCPAVR de positionner la politique éducative comme un enjeu majeur du territoire. Véritables feuilles de route des RPE, ces projets décrivent les enjeux mais aussi les moyens mobilisés et les actions mises en œuvre en direction des familles d'une part, et des professionnels de l'accueil du jeune enfant d'autre part, en tenant compte du contexte local et des besoins du public sur le territoire d'intervention du relais.

Ces documents ont été présentés aux des membres de la Commission ALSH, Insertion et Aire d'accueil des gens du voyage – spéciale Petite Enfance – le 05 octobre 2023 dernier, à partir des constats, des états des lieux et des éléments clés qui en ressortent.

Aussi, et au regard de ce qui précède,

VU le décret n°2021-1131 du 30 août 2021 relatif aux assistants maternel et aux établissements d'accueil de jeunes enfants,

CONSIDERANT la commission ALSH, insertion et Aire d'accueil des gens du voyage – spéciale Petite Enfance – du 05 octobre 2023,

CONSIDERANT qu'il convient de revoir les projets de fonctionnement des 3 RPE,

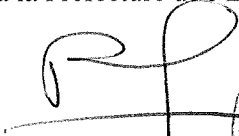
*Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré
A l'unanimité,
Décide,*

- **D'ADOPTER** les projets de fonctionnement des RPE Le Clos Normand, 1.2.3 Soleil et de Quillebeuf-sur-Seine / Routot, joints en annexes, pour la période 2024-2027.

Pont-Audemer, le 06 novembre 2023

le Président

qui certifie que la présente délibération a été
adressée à la Préfecture de l'Eure


Francis COUREL

